

« Nous ne voulons pas que la Pologne quitte l'Union européenne »

Quarante personnalités exhortent, dans une tribune au « Monde », la Pologne à rester dans l'Union européenne, alors que le président Kaczynski l'éloigne peu à peu de la démocratie.

LE MONDE | 31.07.2017 à 09h34 • Mis à jour le 07.08.2017 à 17h55 | Par un collectif



« Nous savons ce que la Pologne nous apporte, nous avons pu apprécier, ces vingt-cinq dernières années, son rayonnement politique et culturel, son dynamisme économique, son courage, son imagination, sa créativité. Elle a contribué avec conviction et intelligence à la construction d'une nouvelle Europe, aujourd'hui en danger ». (Photo : A Szczecin, en Pologne, le 27 juillet lors d'une manifestation contre la réforme de la justice). AGENCJA GAZETA / REUTERS

TRIBUNE. M. Jaroslaw Kaczynski met en danger la **Pologne**. Député à l'Assemblée nationale polonaise (la Diète), leader du parti vainqueur aux dernières élections, il s'attaque aux fondements même de la démocratie. Il fait voter un ensemble de lois qui portent atteinte au bon fonctionnement des institutions polonaises créées suite au démantèlement du système communiste et à l'entrée dans l'UE : réforme du Conseil constitutionnel ; étatisation des médias publics sous la mainmise de son parti ; assujettissement des services spéciaux ; mise sous la tutelle du ministre de la Justice devenu procureur général, de tous les procureurs, de la nomination des juges et maintenant, réforme du Conseil national de la Magistrature (KRS) et de la Cour suprême.

Si ces réformes judiciaires aboutissent, le parti Droit et Justice (PiS) concentrera tous les pouvoirs, situation inouïe dans un Etat démocratique, et M. Kaczynski deviendra l'homme politique le plus puissant de Pologne. Il aura reconstruit un Etat-parti comme à l'époque des communistes.

Lire aussi : Pologne : le président Duda, gardien du droit et de la justice

(europe/article/2017/07/25/pologne-le-president-duda-gardien-du-droit-et-de-la-justice_5164657_3214.html)

L'élection d'une majorité dirigée par son parti sur un programme national-conservateur répondait sans doute aux aspirations d'une partie de la société. Elle avait été déçue par les gouvernements précédents et se montrait inquiète de l'instabilité régionale – en [Ukraine](#) –, ou de l'afflux des migrants présentés comme des islamistes. Mais ce parti n'avait pas été mandaté pour [détruire](#) la démocratie polonaise. Or, c'est ce qu'il fait.

« Veto ! Veto ! »

Il remet en cause les principes mêmes d'un régime démocratique. Les centaines de milliers de manifestants à Varsovie et en régions ne s'y trompent pas. Cent quarante [villes](#) mobilisées tout le [week-end](#) jusqu'au soir ! Ils crient sous les fenêtres du président de la République : « Veto ! Veto ! ». Ils font appel à sa conscience pour qu'il exerce son droit de veto contre ces lois liberticides. Lundi 24 juillet, le président Duda ne l'a promis que pour deux lois sur trois. Il doit également [bloquer](#) celle concernant la nomination des juges. Kaczynski n'est pas la Pologne, la Pologne est dans la rue contre lui.

Lire aussi : [La Commission européenne accentue la pression sur les pays de l'Est](#)

[\(europe/article/2017/07/27/la-commission-europeenne-accentue-la-pression-sur-les-pays-de-l-est_5165489_3214.html\)](#)

M. Jaroslaw Kaczynski met en danger [l'Europe](#). Les transformations institutionnelles que préconisent ces lois reviennent sur les engagements de la Pologne lors de son entrée dans [l'Union européenne](#). Son adhésion ne fut pas un simple geste enthousiaste et amical, même si les Polonais ont toujours approuvé massivement ce « retour ». Il a fallu des années de négociations, parfois très techniques, sur la base des critères pour l'accession établis par le Conseil européen à Copenhague (1993). La Pologne a signé un traité avec tous les Etats membres et l'a ratifié par référendum en juin 2003. 77 % des Polonais, dont M. Kaczynski, ont voté « oui ». C'est d'ailleurs son frère jumeau, Lech Kaczynski, alors président de la République, qui a négocié et signé le traité suivant (Lisbonne, 2007).

Délires législatifs

Aujourd'hui, les mesures réformant le système judiciaire « *accroissent considérablement les menaces contre l'Etat de droit car elles vont [supprimer](#) l'indépendance du système judiciaire du pays* », a déclaré Frans Timmermans, le vice-président de la Commission. Le gouvernement polonais dénonce un « acte politique », mais ne mène-t-il pas lui-même une bataille [politique](#) contre les principes de l'Union européenne ? Ne remet-il pas en cause les traités signés ?

LE REFUS
DU PRÉSIDENT
POLONAIS,
ANDRZEJ DUDA,
DE RENCONTRER
À SA DEMANDE
LE PRÉSIDENT
DU CONSEIL
EUROPÉEN,
DONALD TUSK,
EST UN ACTE
POLITIQUE GRAVE

Il ne s'agit pas d'une controverse sur les orientations politiques de la Commission (Ô combien discutables !), mais d'une offensive autoritaire du PiS qui s'en prend à l'UE qu'il veut [fragiliser](#), soutenu en cela par la [Hongrie](#) de Viktor Orban. Le refus du président polonais, Andrzej Duda, de [rencontrer](#) à sa demande le président du Conseil européen, Donald Tusk, est un acte politique grave. N'y voyez pas seulement une minable querelle politicienne entre deux hommes politiques polonais. C'est un geste symbolique.

Nous ne voulons pas que la Pologne quitte l'Union. Nous savons ce qu'elle nous apporte, nous avons pu [apprécier](#), ces vingt-cinq dernières années, son rayonnement politique et culturel, son dynamisme économique, son courage, son imagination, sa créativité. Elle a contribué avec conviction et intelligence à la construction d'une nouvelle Europe, aujourd'hui en danger. Les désaccords n'ont pas manqué au sein des Etats membres comme entre eux. Toutes leurs [société](#)s européennes sont d'ailleurs traversées par des courants eurosceptiques. Mais jamais, jusqu'à présent, un gouvernement polonais n'avait remis en cause les principes de l'adhésion. C'est ce que présagent ces lois. Elles mettent en danger la cohésion de l'Europe. Les délires législatifs du PiS doivent [cesser](#).

Pour l'association [Défense](#) de la Démocratie en Pologne (ADDP) : **Krystyna Baczko**

(chercheuse CNRS), **Agnieszka Grudzinska** (professeur d'université), **Joanna Lasserre** (architecte), **Jean-Yves Potel** (historien et politologue), **Natacha Quelvennec** (Democracy is OK-DOC)

Apportent également leur soutien : **Yann Arthus-Bertrand** (photographe, fondation Good Planet), **Anne-Marie Autissier** (directrice de l'Institut d'études européennes Paris 8), **Michel Barthélémy** (sociologue CNRS), **Delphine Bechtel** (maître de conférences), **Jean-Marie Brohm** (sociologue), **Jonathan Chalier** (Esprit), **Jean-François Chevrier** (historien d'art, professeur à l'ENSBA), **Sonia Combe** (historienne), **Catherine Coquio** (professeur d'université), **Pierre Jean Coulon** (European Economic and Social Committee), **Annie Daubenton** (journaliste), **Thibault Deleixe** (doctorant), **Frédéric Detue** (maître de conférences), **Kristian Feigelson** (sociologue), **Renée Fregosi** (philosophe politologue), **Antoine Garapon** (magistrat, secrétaire général de l'Institut des Hautes Etudes sur la Justice), **Dominique Guibert** (secrétaire Général de la Ligue des droits de l'Homme), **Bruno Guichard** (Maison des Passages, Lyon), **Quentin Guillemain** (Cosmopolitan Project Foundation), **Jacqueline Heinen** (sociologue), **Audrey Kichelewski** (maître de conférences), **Catherine Klein-Gousseff** (directrice de recherches), **Roman Krakovsky** (historien anthropologue), **Martine Leibovici** (philosophe), **Antoine Marès** (professeur des universités, directeur du Centre d'histoire de l'Europe centrale contemporaine), **Laura Michel** (maître de conférences), **Véronique Nahoum Grappe** (anthropologue EHESS), **Alesandra Oeser** (sociologue), **Jean-Louis Panné** (historien et éditeur), **Suzanne Pourchier-Plasseraud** (historienne), **Jean-Marc Roirant** (président du Forum civique européen), **Malik Salemkour** (président de la Ligue des droits de l'Homme), **L'association Sauvons l'Europe**, **Jean-Charles Szurek** (directeur de recherches), **Cécile Vaissié** (professeur des universités), **Emmanuel Wallon** (professeur des universités), **Frédéric Zalewski** (maître de conférences).
